

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

UBS HOLDING (FRANCE) SA

Société anonyme au capital de 418 929 669,50 €.
Siège social : 65, rue de Courcelles, 75008 Paris.
552 090 789 R.C.S. Paris.
(Exercice social : du 01/01/2008 au 31/12/2008).

A. — Comptes annuels.

I. — Bilan au 31 décembre 2008.

(En milliers d'euros).

Actif	31/12/08	31/12/07	Note
Caisse, banques centrales, C.C.P.	0	0	
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	
Créances sur les établissements de crédit	70 120	116 793	4.1
Opérations avec la clientèle	0	0	
Actions et autres titres à revenu variabl	0	0	
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0	
Parts dans les entreprises liées	483 823	269 153	4.2
Immobilisations incorporelles	3 164	0	4.3
Immobilisations corporelles	44	119	4.3
Capital souscrit non versé	0	0	
Actions propres	0	0	
Autres actifs	14 702	0	4.4
Comptes de régularisation	6	16	4.5
Total actif	571 859	386 081	

Passif	31/12/08	31/12/07	Note
Dettes envers des établissements de crédit	0	0	4.1
Opérations avec la clientèle	0	0	
Autres passifs	12 018	4 331	4.4
Comptes de régularisation	268	141	4.5
Provisions	0	0	
Dettes subordonnées	116 700	50 000	4.6
Capital propres (hors FRBG)	442 873	331 609	
Capital souscrit	418 930	149 626	4.7 / 4.8
Primes d'émission	0	0	4.7
Réserves	129 393	144 007	4.7
Report à nouveau	0	0	4.7
Acompte sur dividende	0	0	4.7
Résultat de l'exercice	-105 450	37 976	4.7
Total passif	571 859	386 081	

Hors-bilan.

	31/12/08	31/12/07	Note
Engagements donnés :			
Engagements de financement	0	0	
Engagements de garantie	0	0	
Engagements sur titres	0	0	
Total	0	0	
Engagements reçus :			
Engagements de financement	0	0	
Engagements de garantie	0	0	
Engagements sur titres	0	0	
Total	0	0	

II. — Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

(en milliers d'euros)

	31/12/08	31/12/07	Note
+ Intérêts et produits assimilés	72 102	32 563	5.1
– Intérêts et charges assimilés	6 616	0	5.2
+ Revenus des titres à revenu variable	36 146	21 151	5.3
+ Commissions (produits)	0	0	
– Commissions (charges)	0	0	
+/- Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0	
+/- Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0	0	
+ Autres produits d'exploitation bancaire	0	0	
– Autres charges d'exploitation bancaire	0	0	
Produit net bancaire	101 632	53 714	
– Charges générales d'exploitation	457	234	5.4
– Dotations aux amortissements & provisions / immobilisations	784	3	
Résultat brut d'exploitation	100 391	53 477	
+/- Coût du risque	0	0	
Résultat d'exploitation	100 391	53 477	
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-193 862	0	5.5
Résultat courant avant impôt	-93 471	53 477	
+/- Résultat exceptionnel	328	-55	5.6
– Impôt sur les bénéfices	12 307	15 446	5.7
Résultat net	-105 450	37 976	
Résultat par action (en euro)	-3,84	3,87	

III. — Annexe.

(Exercice clos le 31 décembre 2008).

1. – Présentation générale de la société.

L'activité d'UBS Holding (France) SA consiste essentiellement à gérer les participations d'UBS en France.

Au 31 décembre 2008, UBS Holding (France) SA est détenue à 99,99 % par UBS International Holdings BV, dont le siège est situé au Herengracht 600 NL-1017 CJ Amsterdam (Pays-bas) et est consolidée avec ses filiales dans les comptes du groupe UBS A.G., dont le siège social est situé au 45, Bahnhofstrasse à Zurich et au 1 Aeschenvorstadt à Bâle (Suisse).

2. – Evénements marquants de l'exercice.

La société a fait l'acquisition du groupe CCR en février 2008 pour un montant de 387 millions d'euros.

Afin d'assurer le financement de cette opération, elle a effectué une augmentation de capital d'un montant de 247 millions d'euros le 31 janvier 2008 et d'un montant de 22,3 millions d'euros le 1^{er} octobre 2008.

De plus, un nouvel emprunt subordonné de 139 millions d'euros a été mis en place le 31 janvier 2008 auprès de UBS International Holdings BV. Cet emprunt a fait l'objet d'un remboursement partiel de 22,3 millions d'euros le 1^{er} octobre 2008, en contrepartie de l'augmentation de capital du même montant.

Enfin, la société a utilisé les emprunts sans intérêts auprès de UBS AG ayant pour objet d'améliorer la rentabilité du groupe en France.

3. – Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions des Règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et du Comité de la Réglementation Comptable applicable aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France.

Ces comptes ont été arrêtés dans le respect des règles de prudence, de la permanence des méthodes d'évaluation et de la continuité de l'exploitation.

Les états de synthèse sont établis conformément au règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par les règlements CRC n° 2004-16 et n° 2005-04.

3.1. Immobilisations. — Les immobilisations corporelles ou incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément au règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité conformément au règlement 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les taux couramment pratiqués sont les suivants :

	Mode	Durée
Installations et Agencements	L	50 ans

Le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont applicables à notre société mais n'ont eu aucun impact sur les comptes de l'exercice.

3.2. Titres de participation et filiales. — Les titres de participation regroupent les titres des sociétés dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au prix de revient ou à leur valeur d'utilité.

3.3. Comptabilisation des charges et des produits :

— Intérêts : Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat *prorata temporis*.

— Revenus des titres de participation : Les revenus des titres de participation sont enregistrés à leur date de mise en paiement.

3.4. Intégration fiscale. — En application des articles 223A et suivants du CGI, UBS Holding (France) SA est la société intégrante du groupe UBS en France.

En vertu de la convention d'intégration, UBS Holding (France) SA constate une charge d'impôt identique à ce qui aurait été en l'absence d'intégration. De plus, UBS Holding (France) SA reçoit de chaque société intégrée les acomptes d'impôt sur les sociétés, l'imposition forfaitaire annuelle, les contributions supplémentaires et le solde d'impôt sur les sociétés dans les mêmes conditions que si la société intégrée n'appartenait pas au périmètre d'intégration fiscale.

L'option pour ce régime a été renouvelée au 31 décembre 2004 par tacite reconduction pour une durée de cinq ans.

Les sociétés CCR ne sont pas intégrées fiscalement dans le groupe UBS Holding (France) SA pour l'exercice 2008.

4. – Compléments d'information sur le bilan.

(Tous les montants sont indiqués en milliers d'euros).

4.1. Créances et dettes sur les établissements de crédit. — Les créances sur les établissements de crédit s'analysent comme suit :

	2008	2007
Comptes ordinaires débiteurs	25 000	0
Comptes et prêts à terme	45 119	116 793
Créances rattachées	0	0
	70 120	116 793

Dont opérations avec les établissements liés	70 120	116 793
--	--------	---------

Toutes les créances avec les établissements de crédit ont une durée inférieure à 1 an.

La société n'a aucune dette envers les établissements de crédit ni au 31 décembre 2008 ni au 31 décembre 2007.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et par principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

4.2. Parts dans les entreprises liées :

Dénomination	Adresse du siège social	Part de capital détenue	31/12/08			31/12/07
			Valeur brute comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Part dans les entreprises liées :						
UBS Securities France SA	65, rue de Courcelles, 75008 Paris	99,99 %	61 899	0	61 899	61 899
UBS Global Asset Managt (France) SA	69, bd Haussmann, 75008 Paris	84,90 %	4 223	0	4 223	4 223
UBS (France) SA	69, bd Haussmann, 75008 Paris	99,99 %	285 831	103 430	182 401	203 031
Caisse Centrale de Réescmpte SA	44, rue Washington, 75008 Paris	99,99 %	383 532	148 232	235 300	0
Sous-total			735 485	251 662	483 823	269 153
Participations :						
Comipar	61, rue de Monceau, 75008 Paris		28 896	28 896	0	0
Sous-total			28 896	28 896	0	0
Total			764 381	280 558	483 823	269 153

4.3. Immobilisations :

Intitulés	Immobilisation			Amortissement			Provision	Valeur nette comptable
	Début exercice	Mouvements	Fin exercice	Début exercice	Mouvements	Fin exercice		
Immobilisations incorporelles :								
Frais d'acquisition	0	3 874	3 874	0	-710	-710		3 164
Total	0	3 874	3 874	0	-710	-710	0	3 164
Immobilisations corporelles :								
Installations et agencements	163	0	163	-44	-3	-47	-71	44
Total	163	0	163	-44	-3	-47	-71	44
Total	163	3 874	4 037	-44	-713	-758	-71	3 208

4.4. Autres actifs / passifs. — Les postes du bilan « Autres actifs » et « Autres passifs » sont constitués des éléments suivants :

	2008		2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Débiteurs et créditeurs divers	0	318	0	36
Créances / dettes fiscales	14 702	11 700	0	4 295
	14 702	12 018	0	4 331

Les créances fiscales correspondent à l'excédent des acomptes sur l'impôt sur les sociétés versés à l'administration fiscale.

Les dettes fiscales correspondent à l'excédent des acomptes sur l'impôt sur les sociétés versés par les filiales fiscalement intégrées.

4.5. Comptes de régularisation actif / passif. — Les comptes de régularisation actif et passif se composent des éléments suivants :

	2008		2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Produits à recevoir / Charges à payer	0	268	0	141
Charges constatées d'avance / Autres	6	0	16	0
	6	268	16	141

4.6. Dettes subordonnées. — L'emprunt subordonné sans intérêt à durée indéterminée de 50 millions d'euros mis en place le 28 juin 2005 auprès de UBS AG à Zurich a été remboursé en totalité le 31 janvier 2008.

Afin de financer en partie l'acquisition de CCR, un nouvel emprunt subordonné avec intérêt (taux euribor 1 mois + 1 %) à durée indéterminée de 139 millions d'euros a été mis en place le 31 janvier 2008 auprès de UBS International Holdings BV. Cet emprunt a fait l'objet d'un remboursement partiel de 22,3 millions d'euros le 1^{er} octobre 2008. Le montant net de 116,7 millions d'euros est repris en totalité dans le calcul des fonds propres complémentaires de la société, conformément à l'article 4 c) du règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière.

4.7. Capitaux propres :

	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Dividendes	Total
Au 31 décembre 2006	149 626	7 600	72 294	-115 776	245 725	0	359 468
Affectation		7 363	56 751	115 776	-245 725	65 835	
Résultat 2007					37 976		
Au 31 décembre 2007	149 626	14 963	129 044	0	37 976	0	331 609
Augmentation capital	269 304						
Affectation		0	-14 614	-0	-37 976	52 590	
Résultat 2008					-105 450		
Au 31 décembre 2008	418 930	14 963	114 431	0	-105 450	0	442 873

L'assemblée générale mixte du 30 mai 2008 a procédé à l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 975 999 euros
Autres réserves	129 044 385 euros
Total distribuable	167 020 383 euros
Dotation à la réserve légale	0 euros
Dividendes € 5,36 par action	52 589 736 euros
Solde en autres réserves	114 430 647 euros

La société a procédé à une augmentation de capital le 31 janvier 2008 d'un montant de 247 millions d'euros puis le 1^{er} octobre 2008 d'un montant de 22,3 millions d'euros.

4.8. Capital social :

	2008	2007
UBS International Holdings B.V. (Amsterdam)	27 470 780	9 811 506
Autres	18	12
	27 470 798	9 811 518

A la clôture de l'exercice 2008, le capital social est fixé à 418 930 milliers d'euros et est divisé en 27 470 798 actions ordinaires.

5. – Compléments d'informations sur le compte de résultat.

(Tous les montants sont indiqués en milliers d'euros).

5.1. Intérêts et produits assimilés. — Ce poste représente essentiellement les intérêts sur les placements de trésorerie de la société, dont les intérêts reçus de sa filiale UBS (France) SA pour un montant de 71 855 milliers d'euros.

5.2. Intérêts et charges assimilés. — Ce poste représente essentiellement les intérêts sur l'emprunt subordonné pour un montant de 6 614 milliers d'euros.

5.3. Revenus des Titres à revenu variable. — Ce poste correspond aux dividendes reçus de ses filiales pour un montant de 36 146 milliers d'euros.

5.4. Charges générales d'exploitation. — Les charges générales d'exploitation se détaillent comme suit :

	2008	2007
Impôts et taxes	48	50
Locations	2	1
Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe	116	86
Autres services extérieurs	292	97
	457	234

5.5. Gains ou pertes sur actifs immobilisés. — Ce montant de 193.862 milliers d'euros correspond à la dépréciation des titres de participation de ses filiales UBS (France) SA pour un montant de 45.630 milliers d'euros et CCR SA pour un montant de 148.232 milliers d'euros.

Cette dépréciation a été déterminée sur la base de nouvelles valorisations au 31 décembre effectuées par le cabinet Price Waterhouse Coopers durant le 1^{er} trimestre 2009.

5.6. Résultat exceptionnel. — Ce poste représente un produit de 328 milliers d'euros correspondant à la cession d'avoirs provenant de la fusion-absorption avec une filiale, Crédit de la Bourse SA, intervenue en 1996.

5.7. Situation fiscale :

	2008	2007
Bénéfice comptable avant impôt	-93 143	53 422
Différences temporaires	0	-50
Différences permanentes	157 716	-20 094
Imputation déficit		
Bénéfice (perte) fiscal	64 573	33 279
Impôt sur les sociétés (intégration fiscale)	-12 307	-15 446
Impôt forfaitaire annuel	0	0
Crédit d'impôt	0	0
Impôts (à payer) / à recevoir	-12 307	-15 446

Le montant de l'impôt sur les sociétés de 10 691 milliers d'euros correspond à la différence entre le produit d'impôt résultant de l'intégration fiscale reçu des filiales pour un montant de 4 049 milliers d'euros et la charge d'impôt due par le groupe pour un montant de 16 356 milliers d'euros. Le montant net relatif à l'exercice 2008 est de 12 307 milliers d'euros.

5.7. Impôt sur intégration fiscale. — L'économie d'impôt sur les sociétés résultant de l'utilisation au niveau du groupe intégré des déficits fiscaux cumulés reportables de la filiale UBS (France) SA s'élève à 67,9 millions d'euros.

5.8. Rémunération des organes de direction. — Aucun jeton de présence n'a été distribué aux membres du conseil d'administration d'UBS Holding (France) SA.

6. – Evénements postérieurs à la clôture.

La société a réactivé les emprunts sans intérêts auprès de UBS AG afin d'améliorer la rentabilité du groupe en France.

IV. — Affectation des résultats UBS Holding (France) SA.

Monsieur le Président donne toutes précisions sur les résultats de cet exercice et demande au conseil de proposer à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice de la façon suivante :

Perte de l'exercice	-105 449 541,00 €
Autres réserves	114 430 646,74 €
Total distribuable	8 981 105,74 €
Dotations à la réserve légale	0 €
Dividende	0 €
Solde en autres réserves	8 981 105,74 €

V. — Attestation des commissaires aux comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 3.2 de l'annexe, les titres de participations et autres titres détenus à long terme sont évalués individuellement au prix de revient ou à leur valeur d'utilité. Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification et informations spécifique. — Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret et Paris-La Défense, le 13 mai 2009.

Les Commissaires aux Comptes :

Cabinet Denjean ;
Thierry Denjean ;

Ernst & Young Audit ;
Luc Valverde.

B. — Comptes consolidés.**I. — Bilan au 31 décembre 2008.**

(En milliers d'euros).

Actif	2008	2007	Note
Opérations interbancaires et assimilées	789 591	500 069	5.1
Opérations avec la clientèle	1 197 143	634 022	5.2
Obligations, actions, autres titres à revenus fixe et variable	227 156	37	5.3
Parts dans les entreprises liées, autres titres détenues à long terme	164	116	5.4
Immobilisations corporelles et incorporelles	31 102	27 471	5.5
Ecarts d'acquisition	92 442	0	5.6
Comptes de régularisation et actifs divers	93 206	65 082	5.8
Total actif	2 430 804	1 226 797	

Passif	2008	2007	Note
Opérations interbancaires et assimilées	1 062 368	459 454	5.1
Opérations avec la clientèle	769 631	401 620	5.2
Dettes représentées par un titre	20 000	0	5.7
Comptes de régularisation et passifs divers	74 013	114 567	5.8
Provisions	20 486	9 890	5.9
Dettes subordonnées	166 888	50 000	5.10
Intérêts minoritaires	0	0	
Capitaux propres part du groupe	317 418	191 266	5.11
Capital souscrit	418 930	149 626	5.11 / 5.12
Réserves consolidées	-14 872	-10 983	5.11

Acompte sur dividendes	0	0	5.11
Résultat de l'exercice	-86 640	52 623	5.11
Total passif	2 430 804	1 226 797	

Hors-bilan.

	2008	2007	Note
Engagements donnés :			
Engagements de financement	263 276	140 286	5.13
Engagements de garantie	198 991	145 727	5.13
Engagements sur titres	0	0	5.13
Total	462 267	286 013	
Engagements reçus :			
Engagements de financement	500 000	300 000	5.13
Engagements de garantie	1 141 555	109 093	5.13
Engagements sur titres	0	0	5.13
Total	1 641 555	409 093	

II. — Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

(En milliers d'euros).

	2008	2007	Note
+ Intérêts et produits assimilés	139 706	69 718	6.1
– Intérêts et charges assimilés	63 135	22 657	6.1
+ Revenus des titres à revenu variable	0	0	
+ Commissions (produits)	230 516	239 916	6.2
– Commissions (charges)	24 231	9 054	6.2
+/- Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	3 402	251	6.3
+ Autres produits d'exploitation bancaire	1 016	1 928	6.4
– Autres charges d'exploitation bancaire	22 325	28 964	6.4
Produit net bancaire	264 949	251 138	
– Charges générales d'exploitation	185 794	162 837	6.5
– Dotations aux amortissements & provisions / immobilisations	5 153	3 131	
Résultat brut d'exploitation	74 002	85 170	
+/- Coût du risque	-4 399	-1 790	6.6
Résultat d'exploitation	69 603	83 380	
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-103	-16	6.7
Résultat courant avant impôt	69 500	83 364	
+/- Résultat exceptionnel	199	392	6.8
– Impôt sur les bénéfices	5 190	31 133	6.9
– Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	151 149	0	
Résultat net - Part du groupe	-86 640	52 623	
Résultat par action (en euros)	-3,15	5,36	
Résultat dilué par action (en euros)	-3,15	5,36	

III. — Annexe.

(Exercice clos le 31 décembre 2008).

1. – Présentation générale du groupe.

En France, le Groupe constitué par UBS Holding (France) SA et ses filiales, intervient dans les activités suivantes : banque privée, gestion d'actifs et conseil aux entreprises en matière d'ingénierie financière ainsi que l'ensemble des services d'investissement tels que définis par la loi du 2 juillet 1996 de modernisation des activités financières.

Au 31 décembre 2008, UBS Holding (France) SA, détenue à 99,99 % par UBS International Holdings BV dont le siège social est situé au Herengracht 600 NL-1017 CJ Amsterdam (Pays-Bas), est consolidée avec ses filiales dans les comptes du groupe UBS A.G., dont le siège social est situé au 45 Bahnhofstrasse à Zurich et au 1 Aeschenvorstadt à Bâle (Suisse).

2. – Evénements marquants de l'exercice.

La société a fait l'acquisition du groupe CCR au 1^{er} février 2008 pour un montant de 387 millions d'euros.

Afin d'assurer le financement de cette opération, elle a effectué une augmentation de capital d'un montant de 247 millions d'euros le 31 janvier 2008 et d'un montant de 22,3 millions d'euros le 1^{er} octobre 2008.

De plus, un nouvel emprunt subordonné de 139 millions d'euros a été mis en place le 31 janvier 2008 auprès de UBS International Holdings BV. Cet emprunt a fait l'objet d'un remboursement partiel de 22,3 millions d'euros le 1^{er} octobre 2008, en contrepartie de l'augmentation de capital du même montant.

Enfin, la société a utilisé les emprunts sans intérêts auprès de UBS AG ayant pour objet d'améliorer la rentabilité du groupe en France.

3. – Principes de consolidation applicables au groupe.

3.1. Méthodes de consolidation. — Les états financiers consolidés sont préparés conformément au règlement n° 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Ces comptes ont été arrêtés dans le respect des règles de prudence, de la permanence des méthodes d'évaluation et de la continuité de l'exploitation.

Ils sont également soumis au règlement 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du Comité de la réglementation Bancaire et Financière.

3.2. Périmètre de consolidation. — Le périmètre de consolidation est constitué au 31 décembre 2008 des sociétés ci-dessous.

Ces sociétés sont toutes détenues directement ou indirectement à plus de 95 % par UBS Holding (France) SA (n° SIRET 552 090 789 00033), et sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

UBS Securities France SA	N° Siret 682 010 095 00052
UBS Global Asset Management (France) SA	N° Siret 388 368 110 00036
UBS (France) SA	N° Siret 421 255 670 00018
UBS Immobilier (France) SA	N° Siret 428 756 332 00014
Caisse Centrale de Réescompte SA	N° Siret 350 236 071 00030
CCR Actions SA	N° Siret 422 617 375 00016
CCR Gestion SA	N° Siret 382 141 141 00038

3.3. Dates d'arrêtés des comptes. — Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre.

4. – Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions des règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et du Comité de la Réglementation Comptable, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France.

4.1. Immobilisations. — Les immobilisations corporelles ou incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition conformément au règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité conformément au règlement 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les taux couramment pratiqués sont les suivants :

	Mode	Durée
Logiciels informatiques	L	1 an
Installations et agencements	L	10/50 ans
Matériels de bureau	L	5 ans
Matériels informatiques	L	4 ans
Mobiliers de bureau	L	5 ans

4.2. Opérations sur titres. — Les opérations sur titres font l'objet d'une comptabilisation conformément au règlement CRB n° 90-01 modifié par le règlement n° 2005-01 du Comité de la Réglementation Comptable.

4.3. Titres de participation non consolidés. — Les titres de participation non consolidés regroupent les titres des sociétés dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au prix de revient ou à leur valeur d'utilité. Une provision est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

4.4. Créances clientèle et provisions pour dépréciation des créances douteuses. — Concernant les provisions pour dépréciation des créances douteuses, les risques potentiels de non-recouvrement sont individualisés. Le Groupe comptabilise en conséquence une dépréciation inscrite en réduction de l'actif. Le montant de cette dépréciation est estimé en tenant compte de la valeur de marché des actifs détenus en garantie. Les intérêts sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. Les intérêts sur créances douteuses compromises ne sont pas comptabilisés.

Le règlement CRC n° 2005-03 modifiant le CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit est applicable aux comptes consolidés.

4.5. Conversion des actifs et passifs libellés en devises. — Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis au taux de change de la clôture de l'exercice conformément aux dispositions du règlement n° 89-01 modifié par les règlements n° 90-01 et n° 95-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et n° 2000-02 du Comité de la réglementation Comptable. Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Le montant des opérations en devise en contre-valeur euro dans les comptes au 31 décembre 2008 s'élève à :

	KEUR
Total actif	165 921
Total passif	-164 957

4.6. Comptabilisation des charges et des produits :

— Intérêts, courtages et commissions : Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat *prorata temporis*.

Les courtages et commissions sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations ou en charges à payer ou à recevoir dans la période au cours de laquelle ils sont acquis.

— Revenus des titres de participation, titres de l'activité portefeuille et de placement : Les revenus des actions et autres titres à revenu variable sont enregistrés à la date de mise en paiement.

Les revenus des obligations et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés *prorata temporis*.

4.7. Intégration fiscale :

— Impôts exigibles : Intégration fiscale : En application des articles 223A et suivants du CGI, les filiales sont intégrées fiscalement dans le groupe UBS Holding (France) SA. En vertu de la convention d'intégration, chaque société enregistre une charge d'impôt identique à ce qui aurait été en l'absence d'intégration. Le montant de l'impôt sur les sociétés et contributions additionnelles est versé à UBS Holding (France) SA qui reste seule redevable de l'impôt vis-à-vis du Trésor.

L'option pour ce régime a été renouvelée au 31 décembre 2004 par tacite reconduction pour une durée de cinq ans.

Les sociétés CCR ne sont pas intégrées fiscalement dans le groupe UBS Holding (France) SA pour l'exercice 2008.

— Impôts différés : Les impôts différés, s'il y a lieu, sont constatés sur les différences temporelles existantes à la date de clôture des comptes consolidés entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Des impôts différés actifs ne sont constatés sur les déficits fiscaux et les différences temporaires qu'après prise en compte des possibilités de récupération par les entités fiscales (sociétés ou groupe d'intégration fiscale) et sont limités au montant des impôts différés passifs en solde à la clôture de l'exercice.

4.8. Participation des salariés. — La participation des salariés est calculée, le cas échéant, dans chacune des sociétés du groupe suivant les règles de droit commun : ordonnance n° 86-1134 du 21 octobre 1986, enrichie et développée par la loi n° 2001-152 du 19 février 2001.

4.9. Provisions. — Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires au sens de l'article L.311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L.311-2 de ce même Code, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixée de façon précise. Il recouvre également les provisions destinées à couvrir des risques et des charges liés à des opérations bancaires au sens de l'article L.311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L.311-2 de ce même Code, relatives à des événements survenus ou en cours, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

5. – Compléments d'information sur le bilan et le hors-bilan.

(Tous les montants sont indiqués en milliers d'euros).

5.1. Opérations interbancaires et assimilées. — Les créances interbancaires s'analysent comme suit :

	2008	2007
Caisse	41	52
Banques Centrales	64 319	17 070

Comptes ordinaires débiteurs	103 051	42 706
Comptes et prêts au jour le jour	195 000	0
Comptes et prêts à terme	423 534	438 958
Créances rattachées	3 646	1 283
	789 591	500 069
Dont opérations avec les établissements liés	504 817	455 365

Les créances interbancaires ayant une durée inférieure à 1 an s'élèvent à 788 636 milliers d'euros en 2008 contre 474 578 milliers d'euros en 2007.

Les dettes interbancaires s'analysent comme suit :

	2008	2007
Comptes ordinaires créditeurs	8 807	23 819
Comptes et emprunts à terme	1 051 976	434 231
Dettes rattachées	1 585	1 404
	1 062 368	459 454
Dont opérations avec les établissements liés	508 020	458 017

Les dettes interbancaires ayant une durée inférieure à 1 an représentent 977.920 milliers d'euros en 2008 contre 407.627 milliers d'euros en 2007.

5.2. Créances et dettes sur la clientèle. — Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

	2008	2007
Comptes ordinaires débiteurs	506 888	497 950
Comptes et prêts à terme	120 867	133 482
Prêts aux OPCVM contre prises en pension de titres	566 515	0
Créances douteuses	597	596
Créances rattachées	2 276	1 994
	1 197 143	634 022
Dont opérations avec les établissements liés	0	0

Les créances avec la clientèle ayant une durée inférieure à 1 an représentent 1 101 390 milliers d'euros en 2008 contre 571 668 milliers d'euros en 2007.

Le montant brut des créances douteuses s'élève à 2 412 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (3 702 milliers d'euros au 31 décembre 2007). Elles correspondent à des encours douteux compromis et sont provisionnées à hauteur de 1 815 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous présente la variation sur l'exercice 2008 des encours douteux et des provisions pour dépréciation des créances douteuses (en milliers d'euros).

Encours créances douteuses au 31/12/07	Provisions pour créances douteuses au 31/12/07	Augmentation / Diminution créances douteuses	Dotation provision 2008	Reprise provision 2008	Encours créances douteuses au 31/12/08	Provisions pour créances douteuses au 31/12/08
3 702	3 105	-1 290	4	-1 294	2 412	1 815

Les dettes vis-à-vis de la clientèle s'analysent comme suit :

	2008	2007
Comptes ordinaires créditeurs	407 307	149 038
Dépôts à terme et comptes épargne à régime spécial	341 783	251 575
Dettes OPCVM contre mises en pension de titres	16 516	
Dettes rattachées	4 024	1 007
	769 631	401 620
Dont opérations avec les établissements liés	0	0

Les dettes vis-à-vis de la clientèle ayant une durée inférieure à 1 an s'élèvent à 769.631 milliers d'euros en 2008 contre 401.620 milliers d'euros en 2007.

5.3. Opérations sur titres. — La ventilation du portefeuille titres conformément aux dispositions du règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière est la suivante :

	2008		2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Titres de transaction :				
Effets publics et valeurs assimilées				
Actions et autres titres à revenu variable	226 535	0	37	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	571			
Titres de placement :				
Actions et autres titres à revenu variable	50	0	0	0
	227 156	0	37	0
Dont titres cotés	0	0	0	0

Le portefeuille de titres de transaction est constitué en 2008 essentiellement de Bons du Trésor ou de parts d'OPCVM monétaires acquis avec l'intention dès l'origine de les revendre à court terme. Cette position provient de la société CCR SA.

5.4. Participations non consolidées :

Dénomination	Adresse du siège social	Part de capital détenue	Valeur brute comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Prix de marché	PVL/MVL latent
Participations :							
Comipar	61, rue de Monceau, 75008 Paris		28 896	28 896	0		
CEPME	27-31, avenue du Général-Leclerc	NS	18	0	18	NA	NA
Sofaris	94710 Maisons-Alfort	NS	4	0	4	NA	NA
Fonds de garantie		NS	142	0	142	NA	NA
Sous-total			29 060	28 896	164	0	0
Parts dans les entreprises liées							
Sous-total			0	0	0	0	0
			29 060	28 896	164	0	0

Les titres de participations non consolidés détenus par le Groupe sont des titres non cotés.

5.5. Immobilisations :

Intitulés	Immobilisation			Amortissement			Provision	Valeur nette comptable
	Début exercice	Mouvements	Fin exercice	Début exercice	Mouvements	Fin exercice		
Immobilisations incorporelles :								
Fonds commercial	53 787	0	53 787	-2 038	0	-2 038	-33 800	17 949
Autres	7 358	8 312	15 670	-5 870	-7 293	-13 163		2 507
Total	61 145	8 312	69 457	-7 908	-7 293	-15 201	-33 800	20 456
Immobilisations corporelles	28 710	10 617	39 327	-20 620	-7 990	-28 610	-71	10 646
Total	28 710	10 617	39 327	-20 620	-7 990	-28 610	-71	10 646
Total	89 855	18 929	108 784	-28 528	-15 283	-43 811	-33 871	31 102

Intitulés	Immobilisation			Amortissement		
	Variation périmètre	Acquisition / Cession	Mouvements	Variation périmètre	Dotations / Reprise	Mouvements
Immobilisations incorporelles :						
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres	8 828	-516	8 312	-6 922	-371	-7 293

Total	8 828	-516	8 312	-6 922	-371	-7 293
Immobilisations corporelles	8 046	2 571	10 617	-6 524	-1 466	-7 990
Total	8 046	2 571	10 617	-6 524	-1 466	-7 990
Total	16 875	2 054	18 929	-13 445	-1 838	-15 283

5.6. Ecart d'acquisition. — L'écart d'acquisition est constituée par la différence entre le coût d'acquisition du groupe CCR et la valeur de ses actifs au 1^{er} février 2008. Il fait l'objet d'un amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Un amortissement exceptionnel complémentaire à la clôture de l'exercice a été constaté sur la base d'une valorisation au 31 décembre 2008 effectuée par le cabinet Pricewaterhouse Coopers durant le 1^{er} trimestre 2009.

Intitulés	Valeur brute	Amortissement de l'exercice			Valeur nette à la clôture
		Normal	Exceptionnel	Cumulé	
Ecart d'acquisition	243 591	-22 329	-128 820	-151 149	92 442

5.7. Dettes représentées par un titre. — Ce poste représente un emprunt obligataire émis le 31 juillet 2002, d'un montant de 20 millions d'euros, constitué de 2.000 obligations de 10 000 euros à zéro coupon, et à échéance au 30 juillet 2010.

5.8. Autres actifs / passifs et comptes de régularisation. — Les comptes de régularisation actif et passif se composent des éléments suivants :

	2008		2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Autres actifs / passifs :				
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 734	46		
Appels de marges sur opérations sur marchés à terme	3 828	3 828		
Appels de marges sur opérations de pension sur titres	1 100	1 077		
Dépôts de garantie reçus / versés	0	0	121	0
Créances / dettes fiscales et sociales	36 018	37 720	2 013	90 936
Autres	11 675	4 537	5 893	880
	60 355	47 208	8 027	91 816
Comptes de régularisation :				
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	1 334	1 266		
Pertes potentielles sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme non dénoués	1 280	0		
Produits à recevoir / Charges à payer	28 616	24 145	56 211	22 427
Autres	1 622	1 394	844	324
	32 852	26 805	57 055	22 751
	93 207	74 013	65 082	114 567

L'augmentation des créances fiscales et sociales est constituée principalement de l'excédent des acomptes d'impôt sur les sociétés ainsi que de la créance d'impôt sur les sociétés née du report en arrière des déficits.

La diminution du poste dettes fiscales et sociales provient principalement de la baisse importante des charges de personnel et charges sociales y afférentes.

Les produits à recevoir et charges à payer correspondent essentiellement à des commissions à facturer ou à régler.

5.9. Provisions :

	31/12/07	Variation périmètre	Dotation Apport	Reprise Utilisation	31/12/08
Provision charges de personnel	845		532	710	667
Provision pour indemnités de retraite	443		69	62	450
Provision médaille du travail	62		10	24	48
Provision litiges	6 550	190	5 731	2 104	10 367
Provision risques divers	726	20	1 498	17	2 227
Provision sur engagement de garantie	0	94	308	0	402

Provision pour risque opérationnel	0		1 955	0	1 955
Provision pour frais de gestion	0		3 106	0	3 106
Ecart d'acquisition passif	1 264		0	0	1 264
	9 890	304	13 209	2 917	20 486

Les provisions pour charges de personnels sont relatives à des indemnités de licenciement. Les provisions pour départ à la retraite sont calculées par application des hypothèses détaillées au point 6.14 et ne couvrent que les départs à l'initiative de l'employeur.

Le poste provision litiges correspond à des litiges clients pour un montant de 3 103 milliers d'euros et à des litiges sociaux pour 7 074 milliers d'euros.

Le poste provision risques divers regroupe une provision pour remise en l'état des locaux pour un montant de 745 milliers d'euros.

5.10. Dettes subordonnées. — L'emprunt subordonné sans intérêt à durée indéterminée de 50 millions d'euros mis en place le 28 juin 2005 auprès de UBS AG à Zurich a été remboursé en totalité le 31 janvier 2008.

Le montant au 31/12/2008 est constitué de 2 emprunts subordonnés provenant de UBS Holding (France) SA pour un montant de 116,7 millions d'euros et de CCR SA pour un montant de 50,2 millions d'euros.

Afin de financer en partie l'acquisition du groupe CCR, un nouvel emprunt subordonné avec intérêt (taux euribor 1 mois + 1 %) à durée indéterminée de 139 millions d'euros a été mis en place par UBS Holding (France) SA, le 31 janvier 2008 auprès de UBS International Holdings BV. Cet emprunt a fait l'objet d'un remboursement partiel de 22,3 millions d'euros le 1^{er} octobre 2008.

Le montant net de 116,7 millions d'euros est repris en totalité dans le calcul des fonds propres complémentaires, conformément à l'article 4 c) du règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Le montant de 50,2 millions d'euros provenant de CCR SA correspond à l'émission en date du 10 décembre 1999 de 50 000 obligations de 1 000 euros rémunérées au taux de 6,25 % l'an et à échéance du 10 décembre 2009. Cette dette subordonnée est reprise dans le calcul des fonds propres complémentaires selon la décote applicable, conformément à l'article 4 d) du règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière.

5.11. Capitaux propres :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Dividendes	Total
Au 31 décembre 2007	149 626	-10 983	52 623		191 266
Affectation résultat 2007		33	-52 623	52 590	
Résultat 2008			-86 640		
Augmentation de capital	269 304				
Variation de périmètre acquisition CCR		-3 922			
Au 31 décembre 2008	418 930	-14 872	-86 640		317 418

5.12. Capital social :

	2008	2007
UBS International Holdings BV (Amsterdam)	27 470 776	9 811 506
Autres	22	12
	27 470 798	9 811 518

A la clôture de l'exercice 2008, le capital social est fixé à 418 930 milliers d'euros et est divisé en 27 470 798 actions ordinaires.

5.13. Engagements hors bilan :

Engagements donnés :

	2008	2007
Engagements de financement	263 726	140 286
Engagements de garantie	198 991	145 727
Engagement sur titres	0	0
	462 717	286 013

Engagements reçus :

	2008	2007
Engagements de financement	500 000	300 000
Engagements de garantie	1 141 555	109 093
Engagement sur titres	0	0
	1 641 555	409 093

6. – Compléments d'informations sur le compte de résultat.

(Tous les montants sont indiqués en milliers d'euros).

6.1. Intérêts :

	2008		2007	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations avec les établissements de crédit	28 349	102 449	15 293	46 434
Opérations avec la clientèle	24 181	37 257	6 945	23 284
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 317	0	0	0
Dettes subordonnées	9 288	0	419	0
	63 135	139 706	22 657	69 718

L'accroissement des charges d'intérêts est due à l'augmentation des encours moyens clients et aux intérêts sur l'emprunt subordonné mis en place en janvier 2008, ainsi qu'à la consolidation du groupe CCR pour un montant de 19.136 milliers d'euros.

L'augmentation des produits d'intérêts est principalement due à l'utilisation sur une durée plus longue des opérations de financement de 2 milliards auprès de UBS AG, mis en place afin d'améliorer la rentabilité du groupe en France, ainsi qu'à la consolidation du groupe CCR pour un montant de 15.922 milliers d'euros.

6.2. Ventilation des commissions :

	2008		2007	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations sur titres	8 219	44 848	8 651	56 023
Prestations de services financiers	15 612	185 668	0	183 893
Autres commissions	400	0	403	0
	24 231	230 516	9 054	239 916

Les commissions sur opérations sur titres sont principalement réalisées avec les sociétés du groupe UBS.

Les charges sur prestation de services financiers en 2008 proviennent de la consolidation du groupe CCR pour un montant de 15.612 milliers d'euros.

Les produits sur prestation de services financiers en 2008 proviennent de la consolidation du groupe CCR pour un montant de 39.513 milliers d'euros.

6.3. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation :

	2008	2007
Opérations de change	2 602	1 734
Opérations sur instruments financiers	-672	-1 483
Titres de transaction	1 472	0
	3 402	251

6.4. Autres produits / charges d'exploitation bancaire :

	2008		2007	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits rétrocédés / Charges refacturées	21 975	0	28 076	0
Produits / charges accessoires	350	1 016	888	1 928

	22 325	1 016	28 964	1 928
--	--------	-------	--------	-------

Les produits rétrocedés et charges refacturées sont principalement réalisés avec les sociétés du Groupe UBS.

6.5. Charges générales d'exploitation :

	2008	2007
Salaires et traitements	72 706	80 752
Charges de retraite	7 962	6 111
Autres charges sociales	17 486	24 734
Participation des salariés	1 613	2 880
Impôts et taxes	12 260	9 858
Locations	16 266	10 589
Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe	12 053	4 402
Transports et déplacements	3 308	3 895
Autres charges générales d'exploitation	42 140	19 616
	185 794	162 837

Au 31 décembre 2008, le groupe UBS Holding (France) SA employait 667 personnes dont la ventilation est comme suit :

	Non Cadre	Cadre	Total
Total effectif	119	548	667

6.6. Coût du risque :

	2008	2007
Dotation provision pour dépréciations comptes clients	-4	-1 325
Reprise provision pour dépréciations comptes clients	1 294	
Dotation provision pour risques et charges	-6 913	-735
Reprise provision pour risques et charges	1 258	288
Récupération / perte sur créances	-34	-18
Total	-4 399	-1 790

6.7. Gains ou pertes sur actifs immobilisés :

	2008	2007
Plus-values sur cession d'immobilisations	240	0
Moins-values sur cession d'immobilisations	-343	-16
Total	-103	-16

6.8. Résultat exceptionnel. — Le résultat exceptionnel est ventilé de la façon suivante :

	2008	2007
Produits exceptionnels	535	453
Charges exceptionnelles	-336	-61
	199	392

Les produits exceptionnels correspondent à la cession d'avoirs provenant de la fusion-absorption avec une filiale intervenue en 1996 ainsi qu'à l'apurement de soldes créditeurs.

Les charges exceptionnelles correspondent à des frais engagés pour un litige.

6.9. Situation fiscale / Ventilation des impôts :

	2008	2007
Résultat net avant impôt	-65 452	106 634
Différences temporaires (a)	-44 131	5 397
Différences permanentes (b)	157 750	-21 760
Bénéfice (perte) fiscal (droit commun)	48 167	90 271
Imputation déficit reportable / Report déficit (d)	0	0
Bénéfice (perte) fiscal taxable (droit commun)	48 167	90 271
Taux d'impôt courant (basé sur le résultat net avant impôt)	0	0
Impôt théorique	-22 227	36 778
Total impôt théorique (A)	-22 227	36 778
Impôt exigible	16 356	31 133
Impôts différés actifs (différences temporaires)	0	0
Impôts différés passifs (différences temporaires)	0	0
Charges / Produits d'impôt des sociétés non intégrées fiscalement (c)	-11 166	0
Total charge d'impôt comptabilisée (B)	5 190	31 133
Ecart (B-A)	27 417	-5 645
Impôt théorique sur différences temporaires (non activées) (a)	-14 988	1 861
Impôt théorique sur différences permanentes (b)	53 571	-7 506
Charges / Produits d'impôt des sociétés non intégrées fiscalement (c)	-11 166	0
Impôt théorique sur déficit reportable (d)	0	0

6.10. Impôts différés. — Aucun impôt différé n'a été constaté au 31/12/2008.

6.11. Impôt sur intégration fiscale. — L'économie d'impôt sur les sociétés résultant de l'utilisation au niveau du groupe intégré des déficits fiscaux cumulés reportables de la filiale UBS (France) SA s'élève, à 67,9 millions d'euros.

6.12. Rémunération des organes de direction. — En application des règlements n° 85-12 et n° 91-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, nous vous précisons que le montant global des rémunérations versées, au titre de l'exercice 2008, par UBS Holding (France) SA et ses filiales, aux dirigeants sociaux s'élevait à 7 262 milliers d'euros

Aucun jeton de présence n'a été distribué aux membres des conseils d'administration ou de surveillance d'UBS Holding (France) SA et de ses filiales.

6.13. Indemnités de fin de carrière. — Les indemnités de fin de carrière dues aux salariés lors de leur départ en retraite s'élèvent à 593 milliers d'euros dont 108 milliers d'euros affectés aux mandataires sociaux et font l'objet d'une provision au 31 décembre 2008.

Ces indemnités sont calculées en utilisant la méthode rétrospective sur la base du salaire annuel théorique, de l'ancienneté et de l'âge de l'employé, en accord avec la réglementation en vigueur.

6.14. Evènements postérieurs à la clôture. — La société a réactivé les emprunts sans intérêts auprès de UBS AG pour un montant de 2 milliards d'euros afin d'améliorer la rentabilité du groupe en France.

Le rapport de gestion est disponible pour consultation au siège de la société.

IV. — Attestation des commissaires aux comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation non consolidés et l'évaluation des écarts d'acquisition et des fonds de commerce. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que des estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes 4.3, 5.3 et 5.6 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé à la vérification relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Levallois-Perret et Paris-La Défense, le 13 mai 2009.

Les Commissaires aux Comptes :

Cabinet Denjean :
Thierry Denjean ;

Ernst & Young Audit :
Luc Valverde.

Le rapport de gestion es disponible pour consultation au siège de la société.

0904605